

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

BAHIA LESSIVE HAUTE PERFORMANCE - Ref 773404

Edition:2.0
Date: 05/12/2012
Page: 1/6

SECTION1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Article
Nom du produit : BAHIA LESSIVE HAUTE PERFORMANCE - Ref 773404
Code du produit : 292

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Description/Emploi : Poudre à lessive. Uniquement utilisation professionnelle.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'utilisation déconseillée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

GROUPE RESO
ZA Brive Est - Route de Cosnac
19100 BRIVE - Frankrijk
T 0810 810 868
info@groupe-reso.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

(B) Centre Anti-Poison Belgique: +32.70.245.245
(FR) Centre Anti-Poison France: +33 45.42.59.59 ORFILA (INRS)/ +33 383.32.36.36 (NANCY)
(DE) Giftnotruf Berlin: +49 (0)30 30686 790
(CH) STIZ, tel. 145

SECTION2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mélange: classification CLP pas demandée

2.1.2. Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R41

Texte complet des phrases R: voir section 16

2.1.3. Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mélange: classification CLP pas demandée

2.2.2. Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :



Xi - Irritant

Phrases R : R41 - Risque de lésions oculaires graves.
Phrases-S : S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S39 - Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

2.3. Autres dangers

La substance répond aux critères de PBT conforme à la réglementation n° (EG). 1907/2006, annex XIII:

Ne pas applicable

P : non

B : non

T : non

La substance répond aux critères de vPBT conforme à la réglementation n° (EG). 1907/2006, annex XIII:

vP : non

vB : non

SECTION3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Carbonate de sodium	(Numéro ° CAS)497-19-8 (Einecs nr)207-838-8 (EG annex nr)011-005-00-2 (N° REACH)01-2119485498-19-0018	< 30	Xi; R36
Disilicate de sodium	(Numéro ° CAS)1344-09-8 (Einecs nr)215-687-4 (N° REACH)01-2119448725-31	<= 15	Xi; R36/37/38
Percarbonate de sodium	(Numéro ° CAS)15630-89-4 (Einecs nr)239-707-6 (N° REACH)01-2119457268-30	<= 15	O; R8 Xn; R22 Xi; R41
Alcool éthoxylé	(Numéro ° CAS)157627-86-6 (Einecs nr)/ (EG annex nr)/ (N° REACH)/	< 5	Xi; R41 N; R50
Disilicate de sodium	(Numéro ° CAS)1344-09-8 (Einecs nr)215-687-4	< 5	Xi; R41 Xi; R37/38
Dodécylbenzènesulphonate, sel sodique	(Numéro ° CAS)25155-30-0 (Einecs nr)246-680-4 (EG annex nr)/	<= 5	Xn; R22 Xi; R41 Xi; R38
Alcool éthoxylé	(Numéro ° CAS)/ (Einecs nr)/ (EG annex nr)/ (N° REACH)/	< 5	Xn; R22 Xi; R38

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Carbonate de sodium	(Numéro ° CAS)497-19-8 (Einecs nr)207-838-8 (EG annex nr)011-005-00-2 (N° REACH)01-2119485498-19-0018	< 30	Eye Irrit. 2, H319
Disilicate de sodium	(Numéro ° CAS)1344-09-8 (Einecs nr)215-687-4 (N° REACH)01-2119448725-31	<= 15	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Percarbonate de sodium	(Numéro ° CAS)15630-89-4 (Einecs nr)239-707-6 (N° REACH)01-2119457268-30	<= 15	Ox. Sol. 2, H272 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318
Alcool éthoxylé	(Numéro ° CAS)157627-86-6 (Einecs nr)/ (EG annex nr)/ (N° REACH)/	< 5	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400
Disilicate de sodium	(Numéro ° CAS)1344-09-8 (Einecs nr)215-687-4	< 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335
Dodécylbenzènesulphonate, sel sodique	(Numéro ° CAS)25155-30-0 (Einecs nr)246-680-4 (EG annex nr)/	<= 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
Alcool éthoxylé	(Numéro ° CAS)/ (Einecs nr)/ (EG annex nr)/ (N° REACH)/	< 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16.

SECTION4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits dans la rubrique 11.
Inhalation	: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.
Contact avec la peau	: En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	: Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.
Ingestion	: Rincer la bouche, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigu d' inhalation	: Ne présente pas de risques particuliers dans les conditions normales d'hygiène industrielle.
Effets aigu de peau	: A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.
Effets aigu des yeux	: Risque de lésions oculaires graves.
Effets aigu de voie orale	: Ne présente pas de risques particuliers dans les conditions normales d'hygiène industrielle.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

moyen(s) d'extinction approprié(s) : En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO2), de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

SECTION6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Comblent la fuite, si possible sans prendre de risque.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. NE PAS employer d'air comprimé pour remplir, vider ou manipuler. Refermer soigneusement les sacs entamés.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Porter des gants en cas de contact prolongé avec les mains. Des gants en PVC/en caoutchouc nitrile, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent). Epaisseur: 0,4 mm. Temps de pénétration: >480 min (level 6). La sélection de gants spécifiques pour une application et un moment d'utilisation spécifiques dans un lieu de travail dépend de plusieurs facteurs liés au lieu de travail, comme (la liste n'est pas exhaustive): autres substances chimiques pouvant être utilisées, conditions physiques (protection contre les coupures/perforations, compétence, protection thermique), et instructions/spécifications du fournisseur des gants.

Protection oculaire : Lunettes de sécurité bien fermées avec protections latérales (EN 166).

Equipement spécial de sécurité : Porter un vêtement de protection approprié (EN 14605).

Protection des voies respiratoires : Veiller à une ventilation adéquate.

SECTION9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Solide
Etat physique/Forme	: Poudre.
Couleur	: Blanc.
Odeur	: Parfumée.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 10.8 (1% solution)
Point/intervalle de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: 770 ± 100 g/l
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Poe	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

L'air humide.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Irritation : Risque de lésions oculaires graves.

Percarbonate de sodium (15630-89-4)

DL50 orale rat	1034 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Percarbonate de sodium (15630-89-4)

CE50 Daphnia 1	4,9 mg/l
NOEC (aigu)	2 mg/l

Alcool éthoxylé (157627-86-6)

BAHIA LESSIVE HAUTE PERFORMANCE - Ref 773404

Edition:2.0
Date: 05/12/2012
Page: 5/6

CL50 poissons 1	< 1 mg/l
CE50 Daphnia 1	< 0,11 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Inconnu.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets / produits non utilisés : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport (ADR, RID, IMDG, IATA).

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

DÉCLARATION DES INGRÉDIENTS SELON 648/2004/EEG

<5% Savon, Agents de surface non ioniques, Agents de surface anioniques, Polycarboxylates.
5-15% Agents de blanchiment oxygénés.
AUTRE Enzymes, Azurants optiques, Parfum.
FRAGRANCES ALLERGISANTES/AGENTS CONSERVATEURS Citronellol, Hexyl Cinnamal.

15.1.2. Directives nationales

Pas de rapport de sécurité chimique pour le produit disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 1907/2006/EEC. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Le fabricant n'est pas responsable pour des pertes ou des dégâts causés par l'utilisation de ces renseignements.

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Skin Irrit. 2 H315
Eye Irrit. 2 H319

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE : 15/12/2009

RÉVISION CHAPITRE(S) N° : 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu catégorie 1
Eye Dam. 1	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 2
Ox. Sol. 2	Matières solides comburantes Catégorie 2
Skin Irrit. 2	corrosion et irritation de la peau Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H272	Peut aggraver un incendie; comburant
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée

BAHIA LESSIVE HAUTE PERFORMANCE - Ref 773404

Edition:2.0
Date: 05/12/2012
Page: 6/6

H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R8	Favorise l'inflammation des matières combustibles.
N	Dangereux pour l'environnement
O	Comburant
Xi	Irritant
Xn	Nocif